



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

engagement de la France au Sahel

Question au Gouvernement n° 2529

Texte de la question

ENGAGEMENT DE LA FRANCE AU SAHEL

M. le président. La parole est à Mme Josy Poueyto.

Mme Josy Poueyto. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, le sommet du G5 Sahel a été reporté en raison de l'attaque meurtrière d'Inates, au Niger. Il aura finalement lieu le 13 janvier, à Pau, où est basé le 5e régiment d'hélicoptères de combat - RHC -, cruellement touché, fin novembre, par la perte de sept de ses soldats au Mali. Nous pensons toujours à eux. Je souhaite par ailleurs saluer l'ensemble des personnels du 5e RHC pour leur engagement au quotidien. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes MODEM et LaREM.)*

La rencontre avec les dirigeants africains doit permettre de dresser un bilan de la relation entre le G5 Sahel et l'opération Barkhane conduite par l'armée française. Lors de cette réunion, le Président de la République attend qu'ils « clarifient et formalisent leurs attentes à l'égard de la France et de la communauté internationale ».

Les chefs d'État des pays du G5 Sahel ont tenu, dimanche dernier, à Niamey, la quatrième session extraordinaire de leur conférence. En écho aux propos du Président de la République, ils ont appelé la communauté internationale à renforcer son action, notamment en plaçant le mandat de la force conjointe sous le chapitre VII de la Charte des Nations unies.

La France, depuis le début de la crise, soutient ces pays sahéliens, dont l'action est amenée à se renforcer. Il nous faut maintenant accélérer la stabilisation et la sécurisation de la région. Le Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel adopté à Biarritz cet été est un préalable important : nous espérons des avancées.

Monsieur le ministre, dans l'hypothèse où ce sommet déboucherait sur un nouvel appel en faveur d'une mobilisation plus large, afin d'éviter que le chaos ne l'emporte dans la bande sahélo-saharienne, disposez-vous d'éléments sur une évolution possible de la position de la communauté internationale ? Sur le plan sécuritaire notamment, le versement des aides financières de la part des partenaires de la force conjointe G5 Sahel est particulièrement attendu...

M. le président. Merci, madame la députée.

Mme Josy Poueyto. ...mais semble prendre du retard. Pouvez-vous nous assurer que ces aides... *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. Merci. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères*. Madame la députée, je n'ai pas besoin de rappeler à cette assemblée qu'au Sahel se joue notre propre sécurité et celle des autres pays directement concernés. Cette zone constitue la frontière Sud de la sécurité de l'Europe. C'est un enjeu essentiel.

M. Jean-Paul Lecoq. Surtout pour l'uranium !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre*. Comme vous, je salue le résultat auquel est parvenu le dernier sommet du G5, réunissant les cinq chefs d'État des pays du Sahel, qui s'est tenu à Niamey ce dimanche. Cette réunion s'est substituée à celle qui était prévue à Pau, en raison de la forte émotion causée par l'attaque d'Inates à laquelle vous avez fait référence.

Des décisions importantes ont été prises par les autorités des pays du Sahel en faveur de la remobilisation militaire, visant à réviser le concept d'opérations, à mieux articuler les composantes du commandement et à mieux mobiliser les financements des soutiens internationaux.

À cet égard, l'Union africaine – UA – et la France sont au rendez-vous des financements engagés antérieurement, mais il importe de les mobiliser davantage.

La réunion de Pau a été repoussée, pour les raisons que vous connaissez, mais elle se tiendra le 13 janvier prochain, en présence du Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell, et du président de la Commission de l'UA, dans un double but de clarification et de remobilisation. La clarification est destinée à s'assurer que l'ensemble des acteurs sont bien décidés à poursuivre le combat contre le terrorisme et le font savoir dans leur pays ; il s'agit d'un enjeu essentiel, mais encore faut-il le redire ensemble. La remobilisation concerne le domaine militaire, je l'ai rapidement évoqué, et, surtout, le renforcement de l'action de l'UE et de la communauté internationale, avec la mise en œuvre du Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel, que vous avez évoqué, qui coordonnera l'action internationale contre le terrorisme. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Josy Poueyto](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2529

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 décembre 2019](#)